

FCP PEA COURT TERME

**Un fonds d'une durée de placement
recommandée d'un mois, éligible
au PEA**

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

FCP PEA COURT TERME

- Une sélection de titres éligibles au PEA et de produits de taux d'intérêt permettant d'obtenir, après couverture, une rémunération proche de la performance du marché monétaire.
- Une sensibilité globale du Fonds est comprise entre 0 et 0,5.

LES STRATÉGIES UTILISÉES

Le fonds cherche à bénéficier de la fiscalité du PEA et réaliser une performance égale à celle de l'ESTR capitalisé diminué des frais courants sur une durée minimale de placement recommandée d'un mois.

Ostrum Asset Management, gestionnaire financier du fonds par délégation, sélectionne les actions éligibles au PEA, majoritairement des grandes capitalisations

européennes de tous les secteurs d'activités, afin d'obtenir la meilleure rémunération monétaire possible après couverture. Cette couverture peut être effectuée à l'aide d'un contrat de swap (voir encadré).

Les produits de taux d'intérêt sont sélectionnés en choisissant les émetteurs qui permettront d'obtenir la meilleure rémunération sur la poche de produits de taux, et ce, en fonction des contraintes de liquidité et de qualité de notation.

L'évaluation du risque de crédit est effectuée par Ostrum Asset Management qui s'appuie sur l'expertise de ses équipes.

En plus de cette évaluation, les obligations du portefeuille répondent à une contrainte de notation « Investment Grade » (notation supérieure ou égale à BBB- selon les agences de notation Standard & Poor's, et Fitch ou Baa3 dans l'échelle Moody's).

DÉFINITION : SWAP

Un swap ("échange") est un contrat établi entre deux parties afin d'échanger un flux financier contre un autre flux, selon un échéancier fixé à l'avance. Il existe différents types de swaps : taux, devises, actions, matières premières, créances diverses.

Il s'agit donc d'un échange entre deux parties, une sortie de crédit croisé consenti pour une période fixée dès le départ, de quelques jours à quelques mois ou années. Cet échange permet aux contreparties d'échanger une série de flux futurs. Les swaps sont donc des produits financiers dérivés, dont la valeur dépend de celle des "sous-jacents". Ils peuvent être utilisés à des fins de couverture.

POINT D'ATTENTION Le FCP PEA Court Terme permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 1 mois. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

LES CATÉGORIES D'ACTIFS ET LES CONTRATS FINANCIERS

- **Actions** : Elles sont majoritairement des actions de grande capitalisation européennes. Les actions européennes se définissent comme étant des titres émis par des sociétés ayant leur siège dans un des états de la Communauté Européenne. Les actions européennes qui ne sont pas cotées en euro sont couvertes contre le risque de change.
- **Titres de créance et instruments du marché monétaire** : L'actif du FCP PEA COURT TERME comporte des produits de taux d'intérêts : actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euros ou en devises. Les autres valeurs autorisées sont, à titre accessoire, les fonds communs de créance et les commercial papers. Les titres obligataires peuvent être indexés sur l'inflation des différentes zones d'investissement. Tous les produits de taux d'intérêts sont couverts contre le risque de change. L'investissement en produit de taux d'intérêt est inférieur à 25 %.
- **Actions ou parts d'OPC (OPCVM ou FIA) ou Fonds d'Investissement** : Le Fonds peut investir plus de 10% de son actif net, dans des parts ou actions d'OPCVM ou FIA ou de Fonds d'investissement, sans toutefois que cet investissement ne puisse dépasser 20% de son actif net.

PROFIL DE RISQUE

FCP PEA Court Terme n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque de taux, risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque lié à la réutilisation des garanties en espèces, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque* : **1** 2 3 4 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'Indicateur Synthétique de Risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du fonds est d'une part, de permettre aux investisseurs, de bénéficier de la fiscalité associée aux fonds PEA, ainsi le portefeuille du fonds est majoritairement composé d'actions de grandes capitalisations de tous les secteurs d'activités confondus et d'autres part, d'offrir aux investisseurs une performance égale à celle de l'indice €STR diminué des frais courants, sur une **durée de placement recommandée d'un mois.**

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP ne suffirait pas à couvrir les frais courants. Le FCP verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

■ EN SAVOIR +

Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Délégataire de la gestion financière	Ostrum Asset Management
Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français (de type FIA)
Classification	Sans classification
Risque de perte en capital	Oui
Nourricier	Non
Durée de placement recommandée	Supérieure à 1 mois
Devise de référence	Euro
Indice de référence	L'indice de référence est l'indice €STR (European Short Term Rate) capitalisé. L'€STR est un nouvel indice de référence monétaire, calculé et publié par son administrateur la BCE, qui remplace progressivement un autre taux court, l'Eonia depuis le 2 octobre 2019. L'€STR représente le taux d'intérêt interbancaire de référence du marché de la zone euro. Il est établi chaque jour sur la base de données récupérées auprès de plusieurs Banques Européennes. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence www.ecb.europa.eu .
Classification SFDR	Article 6
Proportion minimale :	
- d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾	N/A
- d'investissements durables	N/A
Date de création	11 janvier 1999
Code ISIN Part R	FR0013411758
Affectation des résultats	Capitalisation
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions
Souscription minimale initiale	Néant
Abonnement	Oui
Frais d'entrée⁽²⁾ maximum Part R	Néant
Frais de sortie⁽²⁾	Néant
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement Part R	0,30 %. Les frais courants sont une estimation car il y a eu une modification dans la structure des frais. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,18%
Frais de transactions	0,03 % de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons
Commission de surperformance	Néant
Valorisation	Quotidienne
Heure de centralisation	12h30
Indicateur Synthétique de Risque⁽³⁾	1 2 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013411758/detail>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription.

Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé « Publication d'informations en matière de durabilité » disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013411758/detail>.

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. **(2)** Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. **(3)** Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers

International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le

Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil synthétique de risque et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Document non contractuel. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

Document non contractuel. Achievé de rédiger en février 2024.

FCP PEA COURT TERME est un FCP de droit français géré par Natixis Investment Managers International (délégataire : Ostrum AM).

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

Ostrum Asset Management – Société anonyme au capital de 50 938 997 euros - 525 192 753 RCS Paris Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 18000014. Siège social: 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.ostrum.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 188 932 730€ Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.